DECLARATION LIMINAIRE
CHSCT DU 29/05/2018

Dans la continuité de la grève du 22 mars 2018, les personnels de la DGFIP ont massivement fait part de leur mécontentement et de leurs inquiétudes sur l'avenir de leur métier lors des mobilisations des 3 et 22 mai dernier.

Plus particulièrement dans l'Aisne, avec des taux de grévistes parmi les plus importants au niveau national, (plus de 51 % le 22/03, 43 % le 22/05) la DDFIP 02 ne peut ignorer la colère et l'inquiétude de ses personnels.

Le dernier envahissement du CTL, où les agents ont montré massivement (82 agents) leur colère légitime, face aux multiples restructurations et fermetures de services affectant notre département, est également une preuve forte qu'ils ne se laisseront pas faire.

Les pires remises en cause du service public et du statut des agents de la Fonction publique, annoncés dans le cadre du CAP 2022 ne sont pas de nature à apaiser les tensions au sein de notre administration.

Dans ce contexte d'anxiété, non sans conséquences sur les conditions de travail et la vie personnelle des collègues, votre obstination à accompagner coûte que coûte ces réformes est pour nous inconcevable.

Aujourd'hui, nous sommes convoqués pour un CHSCT présentant les projets de l'ASR 2019 dans l'Aisne.

Force est de constater que ce nouveau dispositif, prévu dans la dernière note ministérielle Santé Sécurité Condition de Travail, en amont de ce que vous appelez « Grand projets » qui ne sont ni plus ni moins que les fusions et les fermetures de services, ne pourra être efficace tant que la DGFIP continuera à avancer à marche forcée vers sa restructuration, l'externalisation de ses missions, tout en faisant fi des dégâts humains et sociaux.

Avec l'avenir des CHSCT, clairement menacé par une fusion des différentes instances, annoncé par ce gouvernement, la CGT FINANCES PUBLIQUES réaffirme ici son attachement à une politique santé, sécurité et condition de travail, avec les moyens de pouvoir accomplir ses missions, dans l'intérêt des agents, et in fine, des missions de service public.

Aussi, nous assistons à cette instance, en tant qu'agents impliqués dans ce CHSCT et cette dimension de prévention, que nous vous avons signifié à plusieurs reprises en ces temps de réformes et restructurations effrénées, dans le but de tout mettre en œuvre pour le bien être au travail des agents dans les conditions actuelles.

Cependant, les suppressions d'emplois constituant la principale cause de la dégradation des conditions de travail et de l'élévation de la souffrance au travail la CGT FINANCES PUBLIQUES continuera d'exiger l'arrêt des suppressions d'emplois.

Pour toutes ces raisons la CGT FINANCES PUBLIQUES 02 se félicite de la très large implication des agents des finances dans les grèves, les différentes manifestations et diverses mobilisations, pour continuer à défendre notre bien commun qu'est la Fonction Publique.

Laon, le 28 mai 2018.